

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

CAP agricole - Métiers de l'agriculture - Grandes cultures ou ruminants



Objectifs

Devenir ouvrier qualifié dans une exploitation agricole (avec une dominante élevage ou productions végétales.

Il peut ainsi assurer la conduite d'un élevage (alimentation, entretien et suivi sanitaire du troupeau) ou d'une production végétale (travail du sol : préparation des parcelles, plantations des semis, surveillance de la croissance et la protection des végétaux , récolte et conditionnement des produits). Employé comme tractoriste, il réalise les travaux mécanisés.

Durée

2 ans en alternance (520h/an en centre)

32 semaines / an en entreprise

15 semaines / an au CFA (5 jours de présence, 35h de cours)

Formation de septembre à juin

Conditions d'inscription & pré requis

- Jeunes sortis de classes de 3ème (Générale, Prépa-métiers...)
- Jeunes scolarisés dans des dispositifs adaptés (Segpa,...)
- Etre âgé-e de 16 à 29 ans révolus (15 ans avant le 31 décembre si sorti-e de 3ème)
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en réinsertion : nous consulter

Coût de la formation et rémunération

Apprentis : formation prise en charge par l'OPCO de branche

Rémunération de l'apprenti :

Ancienneté dans le contrat	16-17 ans	18-20 ans	21 ans et +	+ de 26 ans
1ère année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2ème année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
3ème année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC

Certaines conventions collectives peuvent prévoir des pourcentages différents.



Retrouvez nos résultats chiffrés



<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



Débouchés / poursuite d'études

Le CAP agricole métiers de l'agriculture débouche directement sur la vie active. Cependant, il est possible de poursuivre ses études en bac pro «Agroéquipements», «Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole», en Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole.

Contact : cfa.obernai@educagri.fr - 03 88 49 99 20

Formation et contenu RNCP 38855 (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire - Échéance 31/12/2028)

Enseignements généraux (385 h sur 2 ans)

Français : 92h

Maths / Informatique : 92h

Histoire / Géographie : 92h

EPS / Biologie : 61h

Langue vivante (Anglais ou Allemand) : 48h

Spécialité professionnelle (525h sur 2 ans)

Economie : 48h

Agroéquipement : 48h

Technique : 429h

Évaluation : 80% en contrôle en cours de formation et 20% en épreuves terminales en fin de cursus.

Suivi et adaptation des parcours : Entretien individuel, positionnement (pour éviter les ruptures de contrats et les erreurs d'orientation), individualisation éventuelle des parcours. Un avis sur votre projet vous sera communiqué afin de vous aider dans votre orientation. Par ailleurs, en cas de besoin, un dispositif de soutien sera proposé spécifiquement aux jeunes en difficulté.

Modalités pédagogiques : Alternance de cours théoriques en face à face et de travaux pratiques sur site et à l'extérieur.

Personnes en situation de handicap : Établissement adapté à l'accueil des personnes en situation de handicap. Accompagnement personnalisé par notre référent handicap.

Pratique

Accès facile en transport (SNCF, BUS, parking).

Restauration sur place (Cantine), Chambre en internat (sous réserve de disponibilité).

CDI, Centre pour Apprendre Autrement, Salle informatique, aires de travaux pratiques, plateaux techniques, exploitation agricole, ateliers...

Salle de musculation, de musique, foyer, associations...



Contact : cfa.obernai@educagri.fr - 03 88 49 99 20